

BEAUFORT

(Grand-Duché de Luxembourg)

AVIS
Etablissements Classés – classe 3A

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public qu'en date du 21 septembre 2021, le requérant :

ASBL LES AUBERGES DE JEUNESSE LUXEMBOURGEOISES

31, route du Vin

L-5440 REMERSCHEN

au nom et pour le compte de

CENTRALE DES AUBERGES DE JEUNESSE LUXEMBOURGEOISES

2, rue du Fort Olisy

L-2261 LUXEMBOURG

a introduit auprès de l'Inspection du Travail et des Mines


une demande en autorisation relative à l'exploitation de l'autorisation pour la modification d'une maison relais/crèche, sur le territoire de la commune de Beaufort, sur la propriété inscrite au cadastre de la commune de Beaufort, sub section C de Beaufort, numéro 261/2522 et notamment à L-6315 BEAUFORT 4, rue de l'Église

enregistrée sous le numéro 3A/2021/4422/170

La présente publication a lieu en exécution de l'article 9 point 2 alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

Beaufort, le 14 décembre 2021

Le Secrétaire,


Tessy PENA



Le Bourgmestre,


Camille HOFFMANN